



# La soupe au caillou

Des nouvelles du Collectif pour un Québec sans pauvreté

14 janvier 2005

Par l'équipe du Collectif

Numéro 185



Les nouvelles courent

# 2005, nous voici !

## Le Front commun donne du fil à retordre au gouvernement avec une demande d'injonction

Le 30 décembre dernier, la Cour supérieure s'est prononcée sur une demande du Front commun des personnes assistées sociales pour suspendre l'application des modifications au règlement sur l'aide sociale annoncées en septembre dernier, notamment la «clause Tanguy». Rappelons que le FCPASQ a intenté un recours contre ce règlement parce qu'il n'a pas été accompagné d'une analyse de son impact sur le revenu des personnes comme l'exige la «loi 112».

Dans son jugement, la Cour a utilisé trois critères pour évaluer la demande d'injonction : il fallait que la question soit sérieuse sur le fond, qu'elle entraîne un dommage grave et irréparable pour les personnes touchées et qu'elle aille à l'encontre de l'intérêt public. La Cour a jugé la question sérieuse sur le fond, ne reconnaissant pas comme suffisante la défense déposée par le procureur du gouvernement. Elle a reconnu que les modifications au règlement causeraient un dommage grave et irréparable pour les personnes affectées. Elle n'a toutefois pas retenu le critère sur «l'intérêt public», plus difficile à considérer d'après la jurisprudence sur l'ensemble d'un règlement produit par un gouvernement élu démocratiquement.

Malgré que l'injonction n'ait pas été obtenue, ce jugement est fort encourageant pour l'action intentée par le Front commun. Il montre que la cause est solide et qu'on peut garder espoir. Le Front commun recueille en ce moment des témoignages de personnes touchées par les modifications au règlement. Si c'est votre cas, pour savoir comment procéder, on vous invite à appeler au Front commun au 514-987-1989.

**Bonjour tout le monde ! Nous revoici après une pause, espérons-le reposante et ressourçante, devant cette nouvelle année 2005 qui nous attend avec tous ses enjeux. Souhaitons-nous de trouver les chemins qui s'imposent pour faire face ensemble à la réalité et continuer de garder le cap sur le Québec sans pauvreté, riche de tout son monde, qui est notre raison d'agir en Collectif.**

### Le suivi d'une actualité qui bouge vite

Pour faire un bilan des toutes dernières semaines, rappelons-nous que :

- le projet de loi 57 a échappé à l'adoption sous bâillon, un de nos objectifs de l'automne;
- le gouvernement a bel et bien décrété la demi-indexation des prestations pour les personnes jugées sans contraintes sévères à l'emploi pour janvier, un vrai recul;
- le ministre de la Santé remet à plus tard le retour à la gratuité des médicaments à l'aide sociale alors qu'il la rétablit pour les personnes âgées qui ont le supplément de revenu garanti, un pas en avant de ce côté, avec un terrible recul de l'autre;
- les modifications au règlement de l'aide sociale entrent en vigueur malgré la demande d'injonction du Front commun des personnes assistées sociales (voir ci-contre).

Nous poursuivons bien entendu notre action «Au nom de la loi et des droits» sur tout ça, en visant notamment le budget du Québec 2005-2006.

### Au menu pour bientôt

Le Collectif tiendra les 3 et 4 février une rencontre de deux jours pour consolider les liens entre ses membres et voir venir la suite. Suivra une démarche interne pour aborder la question de la couverture des besoins essentiels et des seuils à considérer dans notre travail. Le 22 avril prochain, une date à réserver, un Colloque organisé avec la Fondation Robert Sauvé rassemblera des gens du milieu juridique et du monde de notre réseau autour du thème «La loi 112 : bilan et perspectives». L'événement sera le bienvenu pour faire le point sur la question après les derniers mois. Le travail AVEC se poursuit avec ses divers carrefours et croisements. Enfin une petite délégation formée de Renaud Blais du Carrefour de savoirs sur les besoins essentiels, de Marie-Anne Paradis-Pelletier et Vivian Labrie de l'équipe, participera du 24 au 31 janvier au Forum social mondial, à Porto Alegre, au Brésil, à un séminaire sur la participation des personnes en situation de pauvreté à un développement social plus juste. Parmi les questions portées : qu'est-ce qu'on veut changer ? Est-ce qu'on avance ou qu'on recule ? On vous en reparlera. Enfin, vous trouverez en annexe le texte d'un article paru le 12 janvier dans *Le Soleil* -- sous un autre titre -- sur une maladie qui court -- non ce n'est pas la grippe ! -- : la préjugite aigüe. Bon début d'année ! 



**Collectif pour un Québec sans pauvreté**

165 de Carillon, local 309, Québec, Qc, G1K 9E9. Téléphone: (418) 525-0040 / Télécopieur: (418) 525-0740  
Courriel: collectif@pauvrete.qc.ca

[www.pauvrete.qc.ca](http://www.pauvrete.qc.ca)